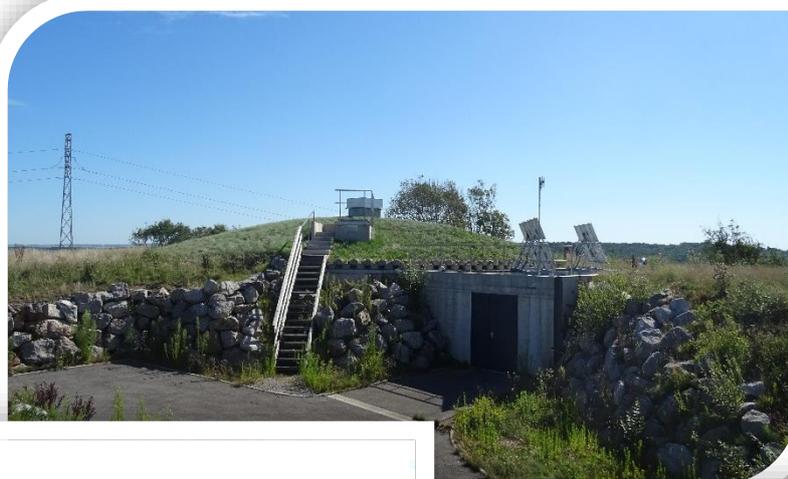


# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable RPQS-eau



## Exercice 2019

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

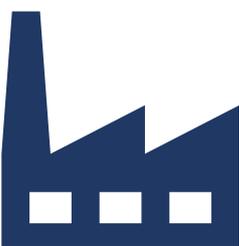
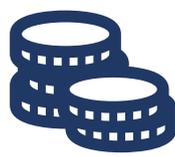
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

## Sommaire

### Table des matières

Les Chiffres Clés pour 2019 .....	3
Les temps forts pour 2019.....	4
1. Présentation du service .....	5
1.1 Présentation du territoire .....	5
1.2 La gestion du service .....	6
2. Les caractéristiques techniques du service .....	7
2.1 Les abonnés .....	7
2.2 Les volumes caractéristiques.....	7
2.3 Le patrimoine du service .....	10
2.4 La qualité de l'eau .....	14
2.5 La performance des réseaux .....	14
3. Les caractéristiques financières du service .....	16
3.1 Tarification.....	16
3.2 Financement des Investissements .....	17
3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité .....	18
ANNEXES.....	19

## Les Chiffres Clés pour 2019

	<b>58 644</b> abonnés pour 116 658 habitants	
<b>7 589 690 m<sup>3</sup></b> mis en distribution		
<b>84 m<sup>3</sup></b> de consommation moyenne par abonné et par an		
	<b>735 336 ml</b> de réseaux de distribution	
	<b>9</b> sites de productions	<b>28</b> réservoirs d'une capacité totale de stockage de 36 650 m <sup>3</sup>
<b>1,90 €/m<sup>3</sup></b> Au 1er janvier 2020 sur la base d'une facture de 120 m <sup>3</sup> .		

# Les temps forts pour 2019

## Avril

### Exercice de crise

Un exercice de simulation de crise a été organisé avec Veolia, la CAB et la ville de Boulogne sur Mer. L'exercice visait à tester l'organisation opérationnelle de crise de Veolia, l'application de procédure de crise, les capacités de mobilisation et la communication.

## Juillet, Aout, Septembre

### Sécheresse dans le Pas de Calais

Compte tenu de la mauvaise recharge des nappes au printemps 2019 liée au déficit pluviométrique, le département du Pas de Calais a été placé au niveau d'alerte sécheresse le 12 juillet 2019.

Le territoire de la CAB a été touché par cette sécheresse. Un suivi renforcé a été mis en place durant l'été et l'automne 2019.

Un plan d'action a été défini afin d'optimiser la gestion de la ressource.



## Septembre

### Comité de suivi des arrêtés préfectoraux des forages

Les forages sont autorisés par un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique dans lequel des prescriptions sont imposées. Un comité de suivi a donc été organisé le 19 septembre 2019, afin de faire un bilan quantitatif et qualitatif de la production des forages, ainsi qu'un bilan des actions ou travaux réalisés pour protéger les sites.



## Octobre

### Inspection de la galerie captante de TINGRY

Un passage caméra de la galerie captante de Tingry a été réalisé avec une caméra submersible. Ce diagnostic a permis de visualiser l'état de galerie qui est plutôt en bonne état.

## Toute l'année

Renouvellement de 5 698 ml de réseau de distribution d'eau potable.

Renouvellement de 492 branchements en plomb.



# 1. Présentation du service

## 1.1 Présentation du territoire

La communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Elle regroupe 22 communes pour une superficie de 204,52 km<sup>2</sup>.

Parmi ses compétences, la CAB gère le service d'eau potable.

- **Compétences liées au service :**

- ✓ Production
- ✓ Adduction
- ✓ Distribution

- **Territoire desservi :**

- ✓ Baincthun
- ✓ Boulogne-sur-Mer
- ✓ La Capelle les Boulogne
- ✓ Condette
- ✓ Conteville les Boulogne
- ✓ Danes
- ✓ Echinghen
- ✓ Equihen-Plage
- ✓ Hesdigneul les Boulogne
- ✓ Hesdin l'Abbé
- ✓ Isques
- ✓ Le Portel
- ✓ Nesles
- ✓ Neufchâtel-Hardelot
- ✓ Outreau
- ✓ Pernes les Boulogne
- ✓ Pittefaux
- ✓ Saint-Etienne au Mont
- ✓ Saint Léonard
- ✓ Saint Martin Boulogne
- ✓ Wimereux
- ✓ Wimille



## 1.2 La gestion du service

La compétence « Eau » s'exerce sous la responsabilité du Vice-Président Olivier BARBARIN. Pour l'exercice 2019 objet du présent rapport, le Vice-Président en charge de la politique de l'eau était Dominique GODEFROY.

Le service Eau Potable est exploité en délégation de service public par voie d'affermage avec un opérateur unique VEOLIA.

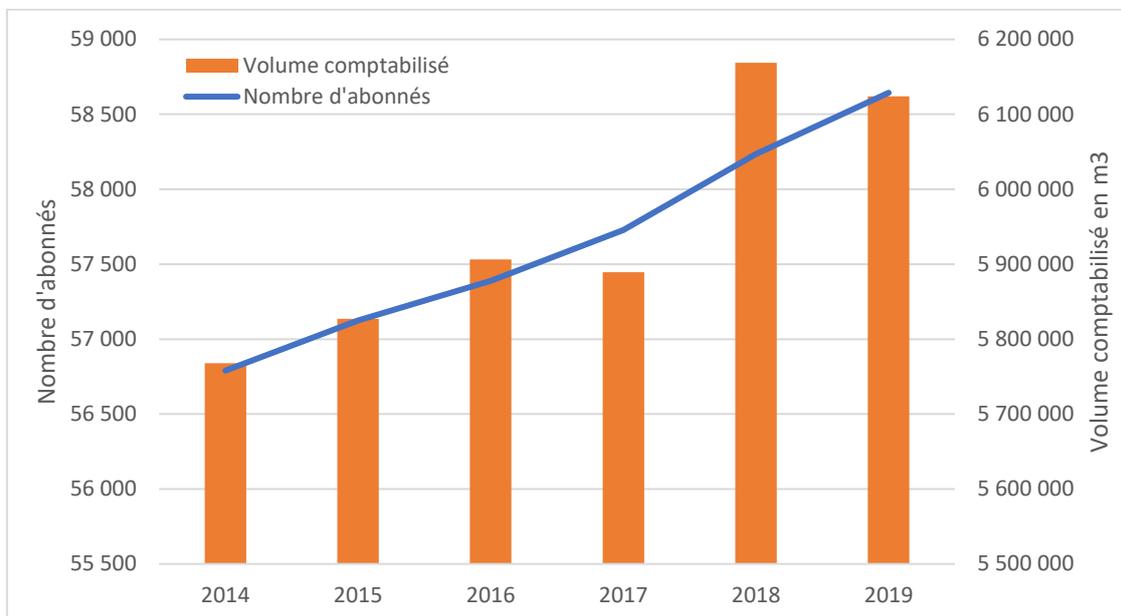
Le contrat de délégation de service public est le suivant :

	Nom du Déléataire	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Missions du délégataire
Service d'Eau Potable	VEOLIA	01/06/2013	31/05/2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exploitation de l'ensemble des ouvrages du service</li> <li>- L'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service</li> <li>- La réalisation de travaux définis au contrat</li> <li>- La gestion des usagers du service</li> </ul>

## 2. Les caractéristiques techniques du service

### 2.1 Les abonnés

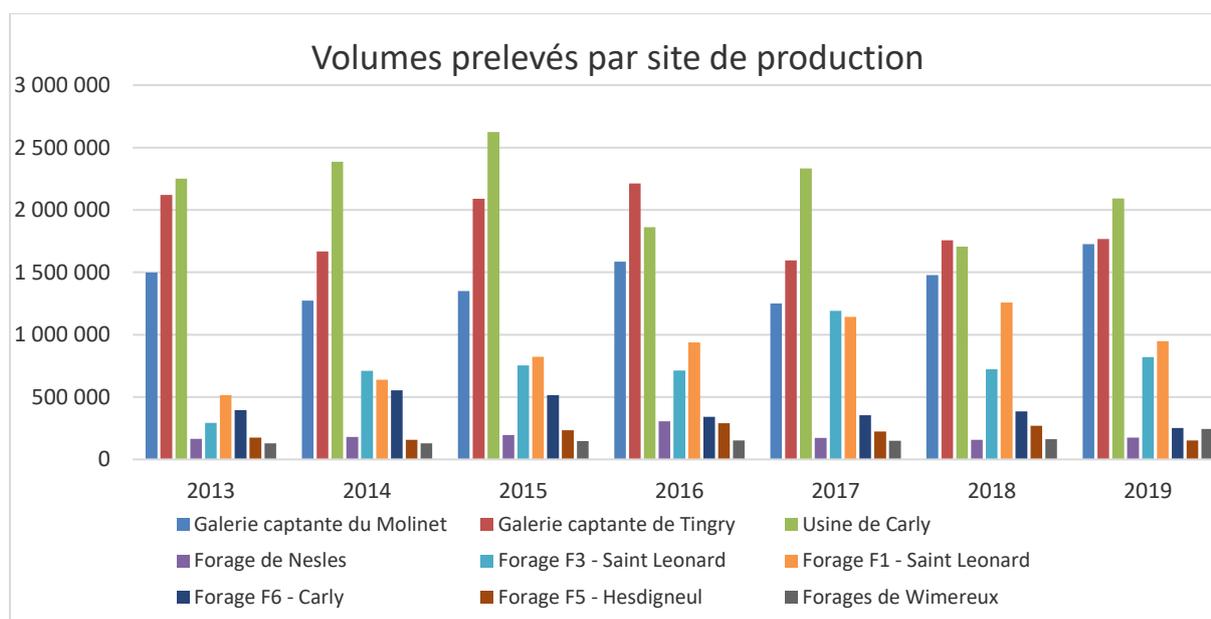
En 2019, le service public d'eau comptait 58 644 abonnés sur le territoire de la CAB contre 58 235 en 2018. Le nombre d'abonnés présente une tendance à la hausse ces dernières années.



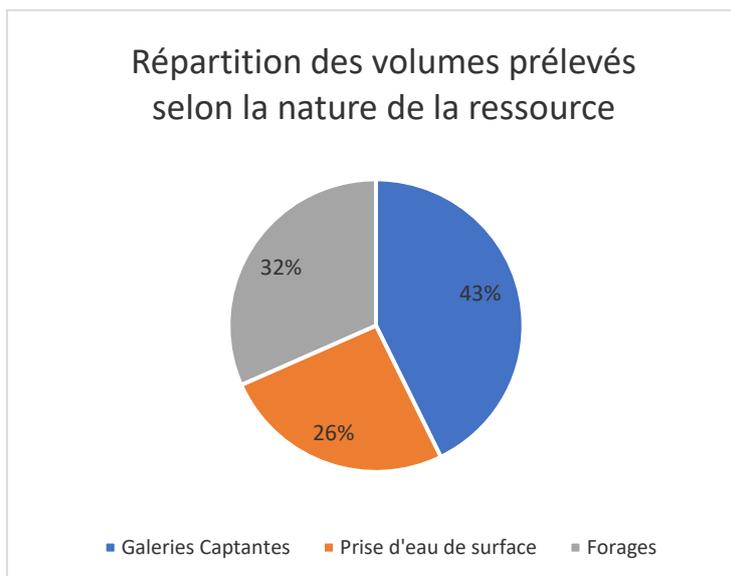
### 2.2 Les volumes caractéristiques

- **Les volumes prélevés sur les ressources en eau**

Le volume prélevé correspond au volume d'eau brute prélevé au milieu naturel. Sur l'ensemble des sites de production, ce volume s'est élevé à **8 170 884 m³** en 2019 alors qu'il était de 7 897 246 m³ en 2018. On observe donc une augmentation de 3,5 % par rapport à 2018.



Pour 2019, la répartition des volumes prélevés en fonction de la nature de la ressource est la suivante :



● **Les volumes produits**

Le volume produit correspond au volume d'eau produit en sortie d'usine. Il diffère du volume prélevé par les pertes que génèrent les usines de traitement pour les nettoyages de filtres par exemple.

Pour 2019, le volume produit est de **7 957 425 m<sup>3</sup>**, alors qu'il était de 7 653 150 m<sup>3</sup> en 2018. On observe donc une augmentation de 4,0 % par rapport à 2018.

● **Les achats d'eau**

Le service d'eau potable de la CAB achète de l'eau potable :

- A la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois (CA2BM) pour l'alimentation en eau potable des habitants de la ville de Dannes par une convention de vente d'eau en gros signée le 7 mars 2019 ;
- Au Syndicat des Eaux de Samer et Environ (SESE) pour la désinfection au chlore gazeux de l'eau du Molinet par une convention de vente d'eau en gros signée le 06 février 2018.

En 2019, cela représente **38 905 m<sup>3</sup>**, soit une diminution de 21,4 %. Le détail de ces achats d'eau est le suivant :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2018 (en m <sup>3</sup> )	Volume acheté durant l'exercice 2019 (en m <sup>3</sup> )	Évolution en %
CA2BM	49 481	38 905	-21.4 %
SESE	10 859	-*	-
<b>Total d'eaux traitées achetées :</b>	<b>60 340</b>	<b>38 905</b>	

\* Les volumes achetés au SESE n'apparaissent plus comme volume « achetés », ils sont directement déduits des volumes « vendus » au SESE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

● **Les volumes distribués à l'utilisateur**

Le service d'eau potable a distribué **6 123 959 m<sup>3</sup>** aux usagers, soit une baisse de 0,7% par rapport à 2018.

Le détail par typologie d'utilisateurs de ces volumes est le suivant :

Acheteurs	Volumes livrés durant l'exercice 2018 (en m <sup>3</sup> )	Volumes livrés durant l'exercice 2019 (en m <sup>3</sup> )	Évolution en %
Abonnés domestiques	4 777 814	4 927 948	3,1 %
Autres abonnés	1 365 218	1 170 139	-14,3 %
Volume dégrevé	25 843	25 872	0,1 %
<b>Total des volumes comptabilisés chez les abonnés sur 365 jours</b>	<b>6 168 875</b>	<b>6 123 959</b>	<b>- 0,7 %</b>

Le service d'eau potable de la CAB vend de l'eau potable aux collectivités voisines :

- Au Syndicat des Eaux de Samer et Environ (SESE) par une convention de vente d'eau en gros signée le 06 février 2018 ;
- A la commune de Longfossé par une convention de vente d'eau en gros signée le 22 février 2018 ;
- A la commune d'Ambleuse par une convention de vente d'eau en gros signée le 11 janvier 2018.

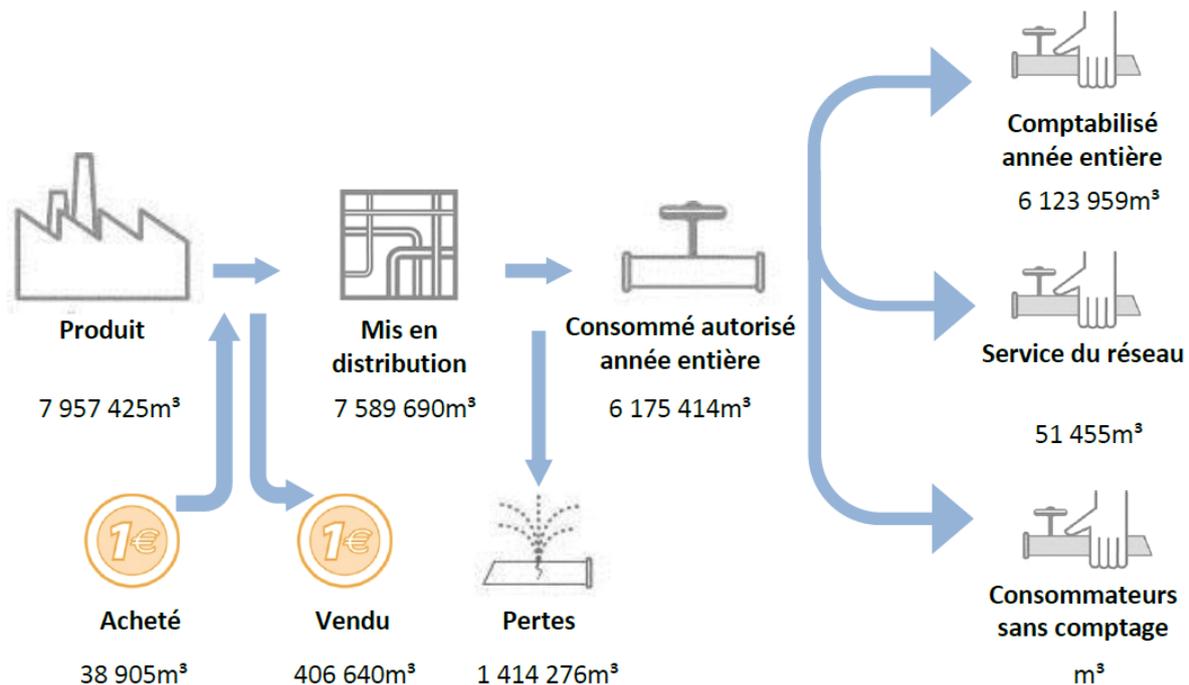
En 2019, cela représente **406 640 m<sup>3</sup>**, soit une augmentation de 2,0 %. Le détail de ces achats d'eau est le suivant :

Acheteurs	Volumes livrés durant l'exercice 2018 (en m <sup>3</sup> )	Volumes livrés durant l'exercice 2019 (en m <sup>3</sup> )	Évolution en %
SESE	283 526	298 613	5,3 %
Longfossé	101 559	94 111	-7,3 %
Ambleuse	13 740	13 916	1,3 %
<b>Total des volumes exportés vers d'autres services</b>	<b>398 825</b>	<b>406 640</b>	<b>2,0 %</b>

● **Les autres volumes**

Le service d'eau potable a estimé à **51 455 m<sup>3</sup>** l'eau qui a été nécessaire pour les besoins du service, à savoir les essais de poteaux d'incendie, les purges sur réseaux, les rinçages de conduite lors de travaux, les consommations des analyses de chlore et les nettoyages de réservoir.

● **Synthèse des flux de volumes**



**2.3 Le patrimoine du service**

● **Le réseau**

Le linéaire total de réseaux du service d'eau potable est de **1 055 441 mètres** (y compris les branchements). Chaque habitation est raccordée au réseau par un branchement équipé d'un compteur qui appartient au service public. Après compteur, la surveillance du branchement est de la responsabilité de l'utilisateur.

Réseau (en mètre)		
Adduction	Distribution	
	Canalisations	Branchements
42 207	735 336	277 898
<b>TOTAL</b>	<b>1 055 441</b>	

En 2019, **5 698 mètres** de réseaux ont été renouvelés. Ce qui amène le taux moyen de renouvellement sur les cinq dernières années à 1,06 %.

La liste des travaux de renouvellement des réseaux réalisés est la suivante :

Commune	Voie	Linéaire	Diamètre	Réalisation
Baincthun	Chemin forestier du pont Guerlain	130	36/50	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue du bras d'or	30	80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue tour Notre Dame	188	110	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Claude Bernard	223	110	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Félix Adam	345	100/80/250	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Cazin	375	125	VEOLIA
Boulogne sur mer	Chemin des dames	80	60	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Edouard Herriot	220	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Marcourt	322	90/110	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Jean Mermoz	186	110	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Antoine de Saint Exupéry	460	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue de la tour de l'ordre	390	100	VEOLIA
Nesles/Neufchatel Hardelot	Rue de la buqueuse	320	125	VEOLIA
Outreau	Rue Marcel Sembat	490	80/100	VEOLIA
Le portel	Rue Charles Lamarre	370	125	VEOLIA
Le Portel	Rue Jacques Cartier	121	110	VEOLIA
Le Portel	Rue du commandant Charcot et rue Champlain	190	110	VEOLIA
Le Portel	Rue de la source et résidence Dumont d'Urville	100	110	VEOLIA
Saint Martin Boulogne	Rue Patin	225	150	VEOLIA
Saint Martin Boulogne	Rue du mont d'osthrove	271	200/100	VEOLIA
Saint Martin Boulogne	Rue de l'orme	377	200/100	VEOLIA

Le délégataire a soumis **157 090 mètres** de réseaux à de la recherche de fuites. Il a réparé 118 fuites sur canalisations, 257 fuites sur branchements et 27 fuites sur équipements soit un total de **402 fuites**.

#### ● Les branchements et compteurs

Le service d'eau potable compte **41 468** branchements et **62 231** compteurs.

Le plomb est un métal dont l'accumulation dans l'organisme peut être toxique et qu'on retrouve dans les peintures ou les canalisations. Il est donc nécessaire d'en limiter l'exposition.

En 2019, La CAB a financé la suppression de **492** branchements en plomb pour un montant de 590 k€, soit 3,80 % du parc de branchement plomb (recensé en 2002 à 12 950). Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il reste 5 931 branchements plomb à supprimer.

- **Les ouvrages**

Le service d'eau potable est alimenté par 9 sites de production.

Site de production	Capacité max de prélèvement (en m <sup>3</sup> /j)	Capacité max de production (en m <sup>3</sup> /j)
Forage et puits de Nesles	1 500	1 500
Forage F05 d'Hesdigneul	2 400	2 400
Forage F06 de Carly	3 600	3 600
Forage F01 de Saint Leonard	4 800	4 800
Forage F03 de Saint Léonard	6 000	6 000
Forages et usine de Wimereux	1 600	1 600
Galerie captante de Tingry	8 500	8 500
Galerie captante de Molinet	16 000	-
Usine de production de Wierre au bois	-	1 650
Prise d'eau et usine de Carly	15 000	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>59 400</b>	<b>46 650</b>

Les eaux brutes issues de la galerie de Molinet doivent être traitées avant d'être mise en distribution, principalement à cause de la présence de pesticides et de la turbidité. La mise en service de l'usine de Wierre-au-Bois en 2018 permet de traiter 1 650 m<sup>3</sup>/j distribuée vers le Syndicat des eaux de Samer et Longfossé. Une autre partie de l'eau de la galerie de Molinet est acheminée à l'usine de Carly où elle est traitée au même titre que les eaux prélevées dans la Liane.

L'été 2019 a été particulièrement marqué par la sécheresse. Le préfet a porté le département au niveau d'alerte sécheresse le 12 juillet 2019. Un suivi renforcé des niveaux des forages a été mis en place avec une communication régulière aux services de l'Etat durant l'été et l'automne 2019. Ce suivi a donné lieu à un plan d'action avec des actions à court et moyen termes.

Les études de révision des périmètres de protection des captages de Saint Léonard et de la galerie captante de Molinet ont été réalisées au cours de l'année.

Le 19 septembre 2019, le comité de suivi des arrêtés de déclaration d'utilité publique des forages s'est réuni. Ce fut l'occasion de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif de la production des forages, ainsi qu'un bilan des actions ou travaux réalisés pour protéger les sites.

Enfin, l'ARS a réalisé une inspection de l'usine de Carly le 10 décembre 2019 afin de contrôler la mise en œuvre des mesures de protection des installations d'eau destinée à la consommation humaine. Le rapport d'inspection a été transmis en août 2020.

Le service d'eau potable se compose également de 28 réservoirs pour une capacité total de stockage de 36 650 m<sup>3</sup> et de 13 stations de reprise, dont le détail est le suivant :

Localisation	Capacité de stockage (en m <sup>3</sup> )	Débit des pompes (m <sup>3</sup> /h)
Réservoir Audisque	700	
Réservoir Bon Air	400	
Réservoir du Cimetière de l'Est	2 000	
Réservoir de Condette	400	
Réservoir de Conteville	200	
Réservoir d'Ecault	200	
Réservoir du Cimetière d'Equihen	500	
Réservoir des Estombelles	250	
Reprise des Estombelles		25
Réservoir d'Hardelot Pinède	1 200	
Réservoir d'Hardelot Bevedère	350	
Réservoir d'Henriville	4 000	
Réservoir du Mont de Thune	250	
Reprise Hesdin l'abbé		20
Reprise Houlouve		220
Réservoir d'Isques	200	
Reprise d'Isques		35
Reprise de Landacres	1 400	540
Réservoir de la Colonne	1 000	
Réservoir de la Trésorerie	1 600	
Réservoir Mazurette	1 000	
Réservoir Mont Lambert	300	
Reprise Mont Plaisir		85
Reprise Neufchatel Hardelot		50
Réservoir de Nesles	400	
Reprise rue vert Outreau		150
Reprise et Reservoir d'Ostrohove	5 400	350
Supression petit caporal		20
Reprise et réservoir du Pont Pitendal	2 500	400
Résevoir de Quehen	1 500	
Reprise et Réservoir Robespierre	1 000	
Reprise de Saint Etienne au Mont MS		150

Localisation	Capacité de stockage (en m <sup>3</sup> )	Débit des pompes (m <sup>3</sup> /h)
Réservoir et Reprise de Saint Etienne au Mont Bach	500	150
Réservoir Saint Martin	5 000	
Réservoir de Tingry	2 000	
Réservoir Tour Renard	1 900	
Réservoir de Wimereux Ballon	500	
<b>TOTAL</b>	<b>36 650</b>	

## 2.4 La qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé réalise un contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique afin de s'assurer de la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Les résultats, de la campagne 2019, sont les suivants :

Type d'Analyses	Nombre de Prélèvements réalisés	Nombre de paramètres mesurés	Nombre de paramètres non-conformes	Taux de conformité
microbiologiques	305	1 768	0	100 %
physico-chimiques	160	21 049	3	98,13%

Le détail des paramètres non-conformes est le suivant :

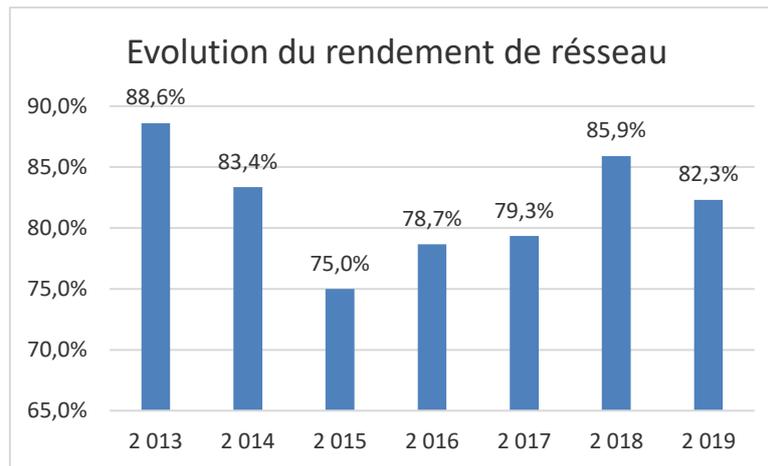
Point de prélèvement	Date	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Usine de Carly	26/06/2019	Bromates	µg/l	11	<=10
Mairie de Isques	26/06/2019	Bromates	µg/l	11	<=10
Usine de Carly	11/09/2019	AMPA	µg/l	0,2	<=0,1

## 2.5 La performance des réseaux

- **Le rendement du réseau**

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

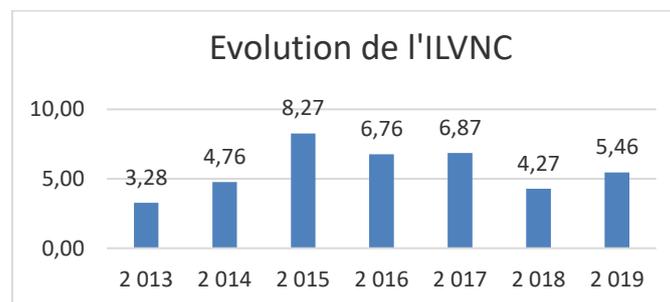
Pour l'année 2019, le rendement est de **82,3%**. Il a diminué de 4,2 % par rapport à 2018 (Rendement 2018 : 85,9 %).



- **Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC)**

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Plus la valeur de l'ILVNC est faible, meilleur est la performance du réseau.

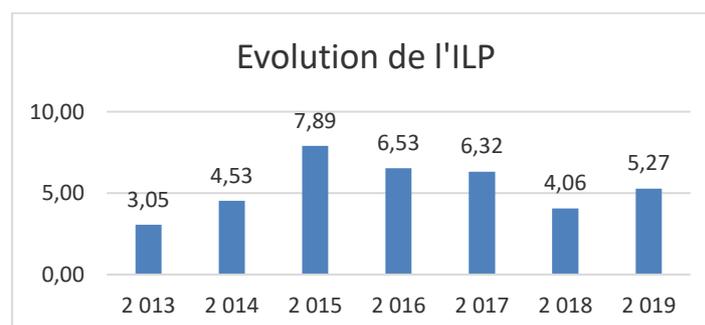
Pour l'année 2019, l'ILVNC est de **5,46 m<sup>3</sup>/jour/km**. Il a augmenté de 27,8 % par rapport à 2018 (ILVNC 2018 : 4,27).



- **Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)**

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés. Plus la valeur de l'ILP est faible, meilleur est la performance du réseau.

Pour l'année 2019, l'ILP est de **5,27 m<sup>3</sup>/jour/km**. Il a augmenté de 29,9 % par rapport à 2018 (ILVNC 2018 : 4,06).



### 3. Les caractéristiques financières du service

#### 3.1 Tarification

L'eau est disponible gratuitement dans la nature, mais pour l'amener au robinet de l'utilisateur cela a un coût pour la prélever au milieu naturel, la traiter, la canaliser, la stocker, la contrôler et la distribuer. C'est ce service qui est rémunéré à travers le prix de l'eau.

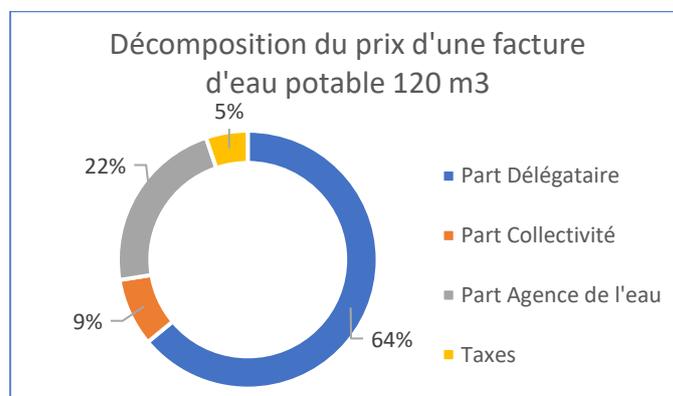
Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
<b>Part de la CAB</b>			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement <sup>(1)</sup>	-	-
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	Consommation	0,1620 €/m <sup>3</sup>	0,1620 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire VEOLIA</b>			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	52.74 €	53.70 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	Consommation tranche 0-80 m <sup>3</sup>	0,7025 €/m <sup>3</sup>	0,7154 €/m <sup>3</sup>
	Consommation tranche 81-500 m <sup>3</sup>	0,8654 €/m <sup>3</sup>	0,8813 €/m <sup>3</sup>
	Consommation tranche au-delà de 500 m <sup>3</sup>	1,0436 €/m <sup>3</sup>	1,0628 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'Eau	Préservation de la ressource en eau	0,0916 €/m <sup>3</sup>	0,0750 €/m <sup>3</sup>
	Lutte contre la Pollution	0,3500 €/m <sup>3</sup>	0,35000 €/m <sup>3</sup>

Pour une facture de 120 m<sup>3</sup>, le prix de la facture s'élève à **228,53 € TTC** soit **1,90 euros TTC/m<sup>3</sup>** y compris l'abonnement, les redevance agence de l'eau (valeur 2018 : 1,90 €/m<sup>3</sup>). Le prix n'a pas évolué puisque l'augmentation de la part du délégataire (1,8%) a été absorbée par la baisse de la redevance préservation de la ressource en eau.

Pour information, le prix moyen observé sur le bassin Artois Picardie est de 2,10 €/m<sup>3</sup> (Résultat de l'enquête de 2018).

Un exemple de facture 120 m<sup>3</sup> est fourni en annexe. La décomposition de la facture d'eau potable de 120 m<sup>3</sup> est la suivante :



Cette tarification amène les recettes d'exploitation suivantes :

	En 2018		En 2019	
	CAB	VEOLIA	CAB	VEOLIA
Facturation du service aux abonnés (part fixe et proportionnelle)	908 722,83 €	8 436 883,00 €	995 457,61 €	8 529 698,00 €
Autres prestations auprès des abonnés	0	474 511,00 €	0	406 915,00 €
Subventions (section exploitation uniquement)	25 515,96 €	0	0	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0	0	0

### 3.2 Financement des Investissements

- **Montant financier de la section investissement**

La CAB pour réaliser les travaux cités au chapitre 2.3, a engagé les montant suivants de la section investissement du budget Annexe Eau de la CAB :

<u>Montants des travaux engagés en 2019</u>	735 941,38 €
Montants des subventions <u>pour ces travaux</u>	0,00 €
Montants des contributions du budget général <u>pour ces travaux</u>	0,00 €

- **État de la dette du service (en €)**

L'état de la dette au 31 décembre 2019 du budget Annexe Eau de la CAB fait apparaître les valeurs suivantes :

En-cours de la dette (montant restant dû)		1 059 687,50 €
Montant remboursé durant l'exercice	capital	28 250,00 €
	intérêts	17 006,38 €

- **Amortissements**

Pour l'année 2019, la dotation aux amortissements du budget Annexe Eau de la CAB a été de 372 564,37 €.

### **3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité**

En 2019, le service a reçu 46 demandes d'abandon de créances. Pour un montant total de 2 030,90 € qui ont été abandonné ou versés à un fonds de solidarité.

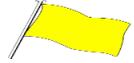
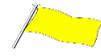
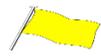
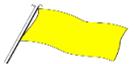
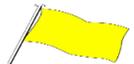
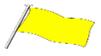
Pour l'année 2019, l'indicateur relatif aux abandons de créances et versements à un fonds de solidarité est de **0,00031 €/m<sup>3</sup>**

# ANNEXES

- Facture 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2020 :

		Facture 120 m3	
	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT
<b>Distribution de l'eau</b>			
<i>Abonnement</i>			
Abonnement (part délégataire)			53,70 €
Abonnement (part collectivité)			0,00 €
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m3)	120	0,7707 €	92,48 €
Consommation (part collectivité) (m3)	120	0,1620 €	19,44 €
<b>Total Distribution de l'eau</b>			<b>165,62 €</b>
<b>Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie</b>			
Pollution de l'eau d'origine domestique (m3)	120	0,3500 €	42,00 €
Prélèvement sur la ressource en eau (m3)	120	0,0750 €	9,00 €
<b>Total Agence de l'Eau</b>			<b>51,00 €</b>
<b>TVA</b>			
Eau potable (5,5%)	0,055		11,91 €
<b>Total TVA</b>			<b>11,91 €</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>Eau potable - Total HT</b>			<b>216,62 €</b>
<b>Eau potable - Total TTC</b>			<b>228,54 €</b>
<b>Prix TTC eau potable du m3</b>			<b>1,90 €/m3</b>

● Synthèse des indicateurs de performance

Le réseau de distribution	<p><b>P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (Note sur 100)</b></p> <p>65  </p> <p>Valeur 2018: 61</p> <p> 60  100 </p>	<p><b>P103.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)</b></p> <p>110  </p> <p>Valeur 2018: 105</p> <p> 61  80 </p>	<p><b>Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)</b></p> <p>1,1%  </p> <p>Valeur 2018 : 1,1%</p> <p> 0,5  1 </p>
	<p><b>P104.3 - Rendement du réseau de distribution (en %)</b></p> <p>82,3%  </p> <p>Valeur 2018 : 85,9%</p> <p> 75  85 </p>	<p><b>P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés (en m<sup>3</sup>/j/km)</b></p> <p>5,46  </p> <p>Valeur 2018 : 4,27</p> <p> 3  7 </p>	<p><b>P106.3 - Indice linéaire de pertes (en m<sup>3</sup>/j/km)</b></p> <p>5,27  </p> <p>Valeur 2018 : 4,06</p> <p> 3  7 </p>
	<p><b>P101.1 - Taux de conformité bactériologique (en %)</b></p> <p>100,00%  </p> <p>Valeur 2018: 100,00%</p> <p> 95  100 </p>	<p><b>P102.1 - Taux de conformité physico-chimique (en %)</b></p> <p>98,13%  </p> <p>Valeur 2018: 98,34%</p> <p> 95  100 </p>	
La consommation			

La relations aux abonnés	P155.1 - Taux de réclamations écrites (pour 1000 abonnés)		
	0,48		
	Valeur 2018: 0,09		
		1	
		2	
Les aspects financiers	P 109.0 - Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité (en €/m³)		
	0,00031		
	Valeur 2018: 0,00028		

	P151.1 - Taux d'interruptions non programmées (pour 1000 abonnés)		
	1,30		
	Valeur 2018: 1,72		
		10	
		25	
	P153.2 - Durée d'extinction de la dette (en années)		
	1,47		
	Valeur 2018: 1,77		

	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture de branchements (en %)		
	100		
	Valeur 2018: 100		
		75	
		95	
	P154.0 - Taux d'impayés (en %)		
	2,28%		
	Valeur 2018: 1,68%		

● Note d'information de l'agence de l'eau Artois Picardie



# NOTE D'INFORMATION

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1887 du 8 août 2016 - art. 27, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité de service public d'eau potable dont il notamment s'informe des usages. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'investissement.

Édition Juin 2020  
CHIFFRES 2019

# L'agence de l'eau vous informe



### LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2019

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,50 euros TTC/m<sup>3</sup>. Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, cela représente une dépense de 540 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,000444€ par m<sup>3</sup> en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.aupicardie.fr](http://www.services.aupicardie.fr)



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Artois-Picardie : [agence.eau-artois-picardie.fr](http://agence.eau-artois-picardie.fr)

## QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 169,87 millions d'euros dont 123,88 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2019 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie février 2020

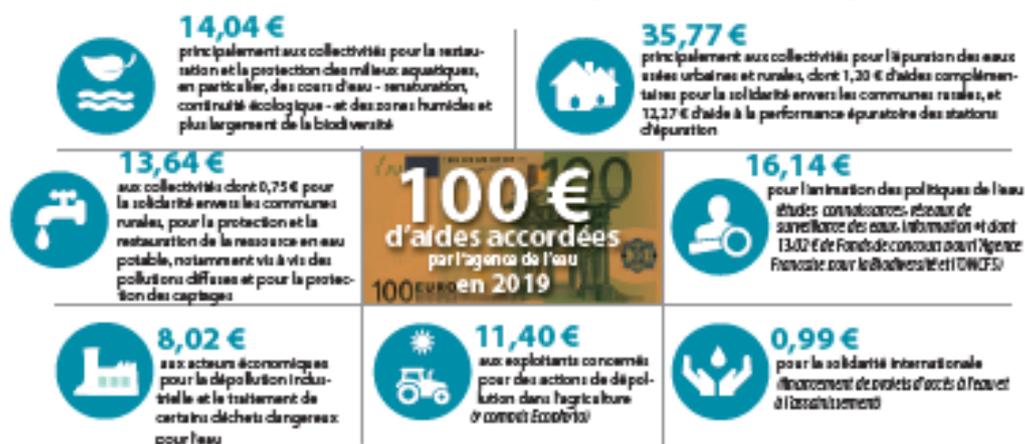


## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### Interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source : agence de l'eau Artois-Picardie



## POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, maintenir les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Artois-Picardie et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et de la biodiversité.



\* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

## LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable. Elles regroupent 1 580 collaborateurs et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

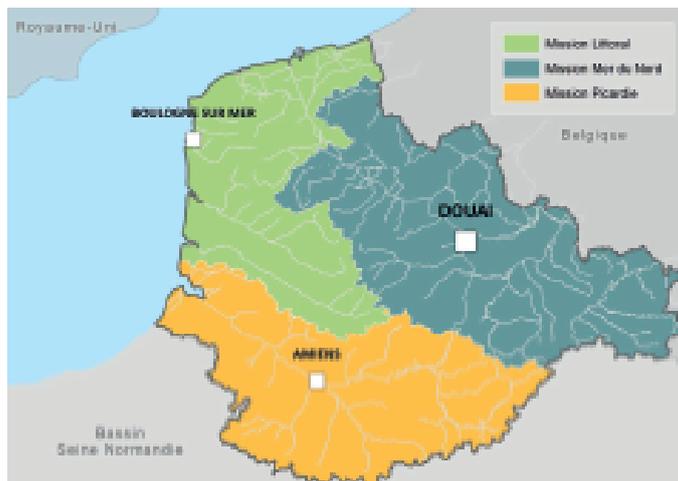
- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km<sup>2</sup> et compte 8 000 km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de l'Escaut et celui de la Meuse



**Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie**  
 200 rue Marceline DESBORDES –  
 Centre Tertiaire de l' Arsenal –  
 BP 80 818 Douai CEDEX  
 Tél : 03 27 99 90 00 – Fax : 03 27 99 90 15

**Mission Littoral**  
 Centre Directionnel  
 56 rue Ferdinand BUISSON  
 BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

**Mission Mer du Nord**  
 200 rue Marceline DESBORDES  
 Centre tertiaire de l' Arsenal  
 BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

**Mission Picardie**  
 64 bis rue du Vivier – CS 91160  
 80 011 Amiens CEDEX 01 – 80 011 Amiens

[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)